

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

Application au 1^{er} février 2020

Toute commande passée à notre société implique de la part de l'acheteur, l'acceptation totale et entière des présentes conditions générales de vente de la société Terra Libra – SARL Court Circuit au capital de 50.000 € dont le siège est situé au 5 rue des Vanniers – 35830 BETTON au N° de TVA FR29489651091.

Les présentes Conditions Générales de Vente (CGV) annulent et remplacent les conditions précédentes. Elles s'appliquent à tout acheteur professionnel, revendeur ou transformateur, et collectivités territoriales.

1. COMMANDES

Toute commande passée à Terra Libra vaut acceptation du tarif et des CGV en vigueur. Notre tarif s'entend franco de port et hors TVA. Le **minimum de commande est de 250 € HT** (150 € sur enlèvement ou en livraison sur la ville de Rennes). Pour toute commande inférieure nous facturons 25 € HT de frais de gestion. Les commandes sont à envoyer par mail sur commande@terralibra.fr par retour de notre bon de commande ou sur tout autre fichier détaillant bien la référence produit, les quantités souhaitées et la désignation du produit.

2. CONDITIONS DE LIVRAISONS

Zone 1 : franco de port à **450 € HT** - Bretagne, Pays de Loire, Normandie. Facturation de 25 € HT pour toute expédition en dessous du franco.

Zone 2 : franco de port à **600 € HT** - Centre Val de Loire, Ile de France, Hauts de France, Grand Est, Bourgogne Franche-Comté, Auvergne-Rhône-Alpes (Dpts 03,63,42,69,01), Nouvelle Aquitaine (**Sauf** Dpts 64,40,47). Facturation de 35 € HT pour toute expédition en dessous du franco.

Zone 3 : franco de port à **750 € HT** – Occitanie, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Auvergne-Rhône-Alpes (Dpts 15,43,07,26,38,73,74), Nouvelle Aquitaine (Dpts 64,40,47). Facturation de 45 € HT pour toute expédition en dessous du franco.

Notre **déla**i normal de livraison est de **3 à 5 jours ouvrés** après réception de votre commande, en fonction de la destination. En cas de surcharge d'activité, rupture produit ou difficultés sur les routes, ce délai pour être exceptionnellement allongé.

Routes de livraisons :

Sur nos **routes de livraisons**, effectuées par nous-mêmes en **Bretagne et une partie des Pays de Loire**, vos commandes vous sont **livrées gratuitement sans conditions de franco**. Les routes et dates de livraisons peuvent être amenées à changer en cours d'année. Elles sont mises à jour sur la 1^{ère} page de notre site internet www.terralibra.fr et ici à titre indicatif :

Pays de Rennes: vendredi de chaque semaine	Redon/Vannes/Ploërmel: un mercredi sur deux
Nantes : un jeudi sur deux	St.Brieuc – Dinan - St.Malo: 2 ^{ème} jeudi du mois
Quimper – Lorient – Auray : 3 ^{ème} jeudi du mois	Lannion – Morlaix – Brest – Carhaix : dernière semaine du mois
Angers – Ancenis : 2 ^{ème} semaine des mois de Janvier, mars, mai, juillet, septembre, novembre	

3. RECEPTIONS / RECLAMATIONS

Des livraisons des marchandises, l'acheteur est tenu de s'assurer de la **conformité de la livraison** et ce dans un délai maximum de **72 heures**. A réception, nous vous conseillons de **défilmer la palette** et **vérifier l'état général de la marchandise avant de signer le bon de transport au chauffeur**. En cas de casse, l'acheteur doit **détailler précisément les réserves sur le bon de transport** et nous **l'envoyer** par mail à logistique@terralibra.fr **sous 24h**. Sans cette démarche, la marchandise sera considérée comme livrée en bon état et aucun remboursement ne pourra donc être effectué. Nous rappelons que la mention « sous réserve de déballage » n'a aucune valeur juridique.

Sauf accord préalable, Terra Libra s'engage à fournir des produits avec un délai minimum de 6 mois avant sa date de péremption (sauf 4 mois sur les biscuits bretons et la farine). En cas d'erreur de livraison portant sur une date de péremption inférieure à 6 mois, l'acheteur devra nous porter réclamation sous un délai de 15 jours maximum.

4. CONDITIONS DE PAIEMENT

Les factures sont à régler dans un **déla**i de **30 jours nets date de facture** (ou 15 jours nets pour une facturation mensualisée) par prélèvement bancaire, virement bancaire ou chèque. Toute **facture inférieure à 250€ HT est à régler au comptant**.

Paiement anticipé pour toute première commande, à régler par virement avant expédition.

Tout retard de paiement pourra engendrer une pénalité égale à 3 fois le taux de l'intérêt en vigueur, ainsi qu'une indemnité forfaitaire minimum de 40 €.

Réserve de propriété : Terra Libra se réserve la propriété des marchandises jusqu'au paiement du prix par l'acheteur. Notre droit de revendication porte aussi bien sur les marchandises que sur leur prix si elles ont été vendues (loi du 12 mai 1980).

5. REGLEMENT DES LITIGES

Tout litige relatif à nos ventes serait, à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du tribunal de commerce de Rennes, le droit français étant en l'occurrence seul applicable.